

**Zeitschrift:** Schweizerische Bauzeitung  
**Herausgeber:** Verlags-AG der akademischen technischen Vereine  
**Band:** 69 (1951)  
**Heft:** 40: Sonderheft zur 62. Generalversammlung des S.I.A., Lausanne 5.-7. Okt. 1951

**Artikel:** Les nouvelles constructions de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne: architectes: Ch. Thevenaz, Ch. Brugger, M. Maillard, Lausanne

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-58934>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Technique» 1951, Nr. 10. — Eine gewaltige Erleichterung des Verkehrs auf der Uferstrasse wird auch die auf den gleichen

Zeitpunkt vorgesehene Abschaffung der Strassenbahn bringen, die durch den Trolleybus ersetzt wird.

## Les nouvelles constructions de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne

Architectes: CH. THEVENAZ, CH. BRUGGER, M. MAILLARD, Lausanne

DK 725.24 (494.45)

Planches 39 à 42

Tout programme de construction présente pour les architectes un ensemble de problèmes multiples, souvent opposés, ardu, qu'il faut concilier et résoudre pour faire une œuvre pratique et belle.

Le programme pour l'édition des constructions sur les terrains de Beau-Séjour était complexe par la diversité des exigences, par la déclivité du terrain et par des relations internes à créer entre l'hôtel actuel de la Banque et ses agrandissements.

L'immeuble construit sur la place de St-François est un îlot, entouré par le domaine public. L'agrandissement ne pouvait être réalisé qu'avec une modification du terrain communal.

Deux solutions devaient être envisagées:

a) L'agrandissement peut s'exécuter au sud de la façade de la banque actuelle, sur l'emplacement de la partie supérieure de la rue de la Grotte. Cette solution nécessite d'installer provisoirement la banque dans d'autres locaux.

b) Un nouvel immeuble est construit sur le terrain de Beau-Séjour. Il est relié à la Banque par une passerelle enjambant la rue de la Grotte.

Grâce à l'intelligente compréhension des Autorités Lausannoises, c'est la solution b) qui a été réalisée pour tenir compte de ses avantages:

1. Maintien du tracé de la voie desservant les immeubles voisins.

2. Former un ensemble général, bien relié à St-François et Beau-Séjour. (La différence de niveau entre le rez-de-chaussée à St-François et l'entrée de Beau-Séjour est de 20 mètres.)

3. Améliorer le débouché sur l'avenue du Théâtre et le profil de la rue de la Grotte prolongée.

La passerelle construite à plus de 5 m au-dessus de la route ne présente aucun inconvénient pour la circulation, ni pour l'esthétique. D'ailleurs plusieurs villes en Suisse et à l'étranger possèdent des dispositions semblables.

L'implantation des nouvelles constructions comprend deux parties distinctes:

1. Le bâtiment de l'Annexe, extension des services de la Banque.

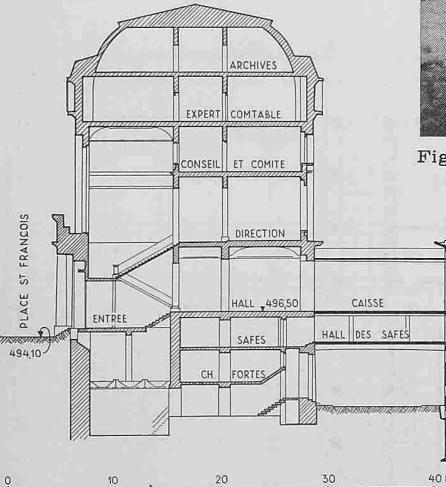


Fig. 2. La cour intérieure, vue de l'annexe de la banque

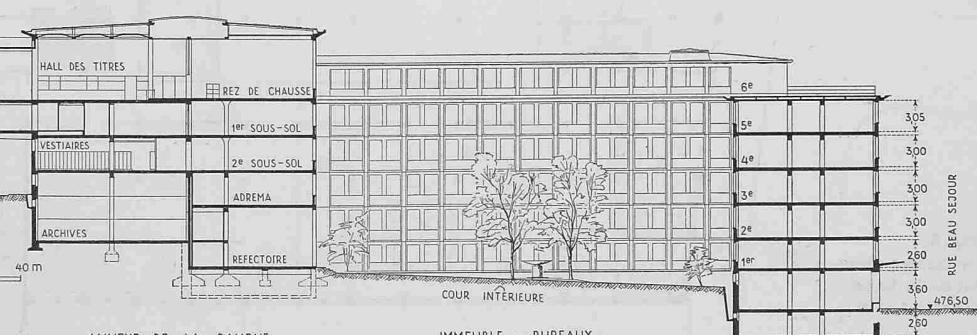


Fig. 3. Coupe à travers les trois groupes: banque, annexe et bureaux locatifs. Echelle 1:700

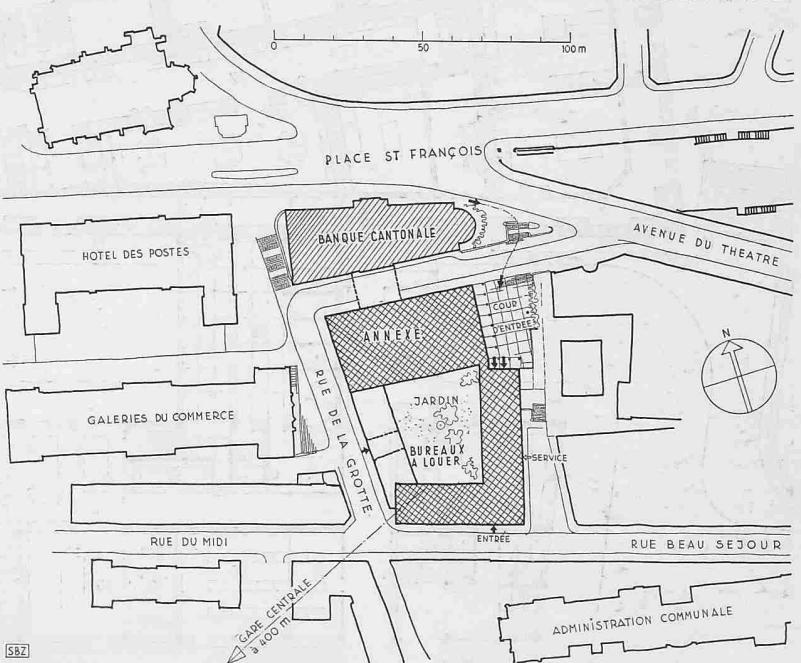
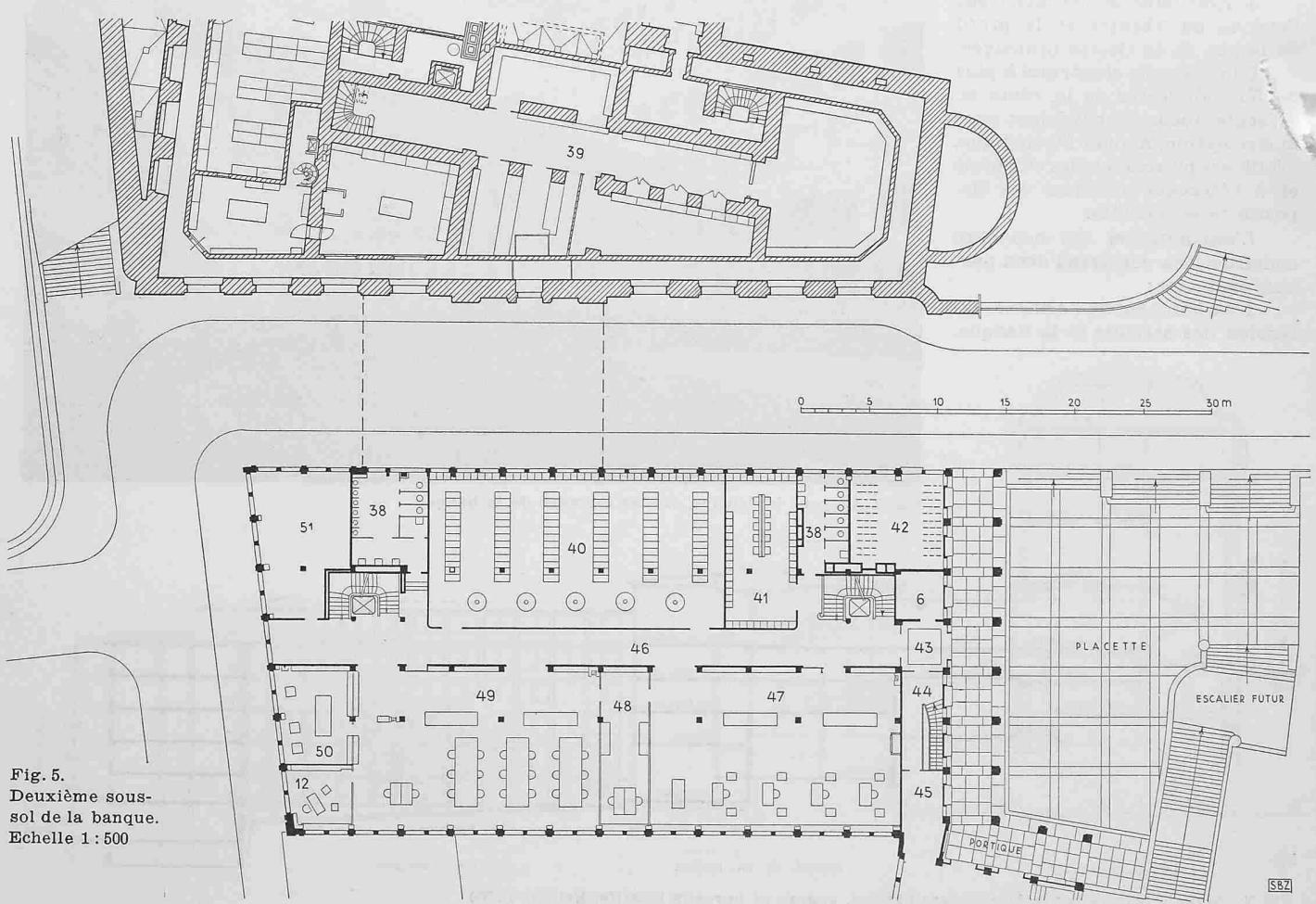
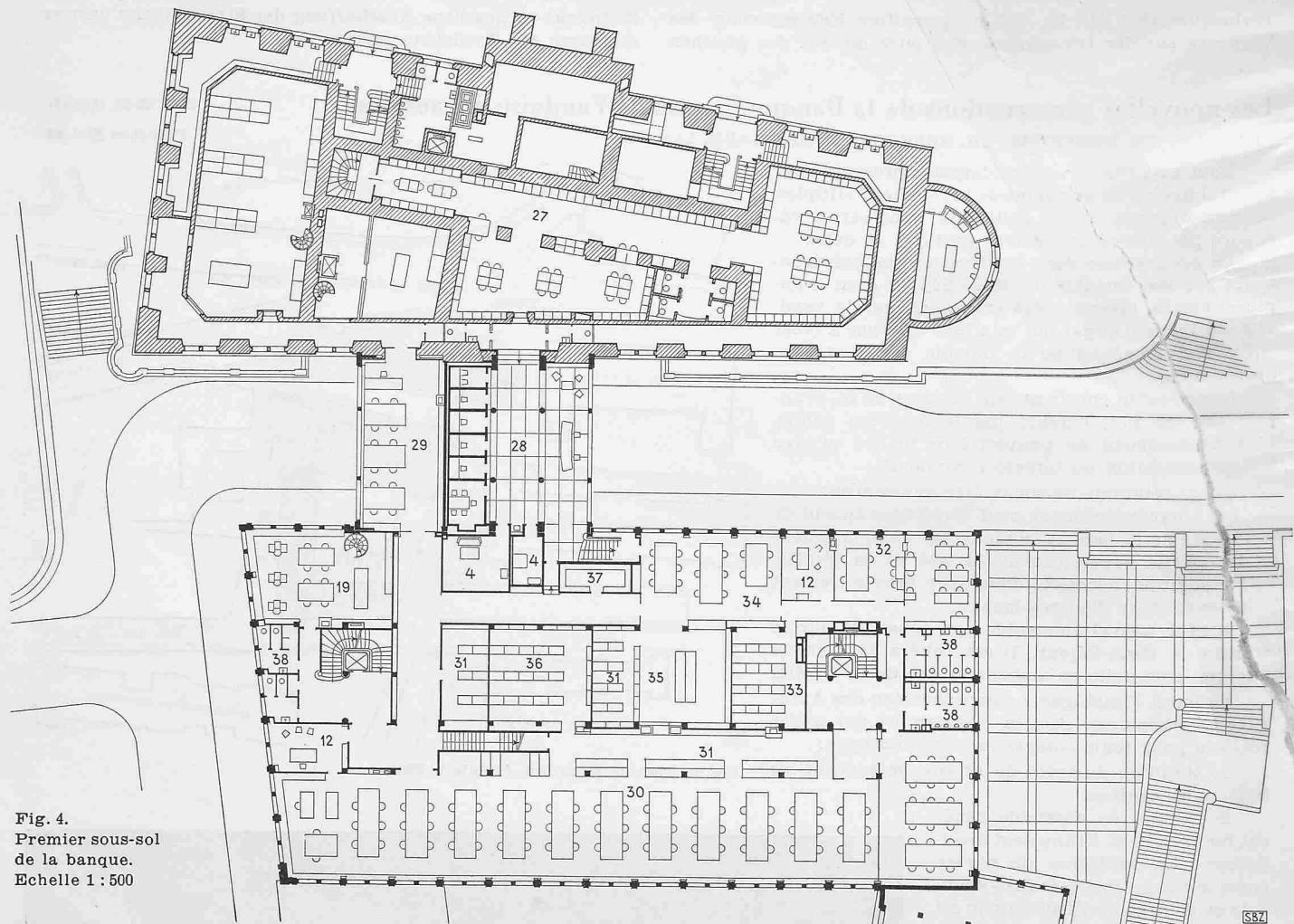
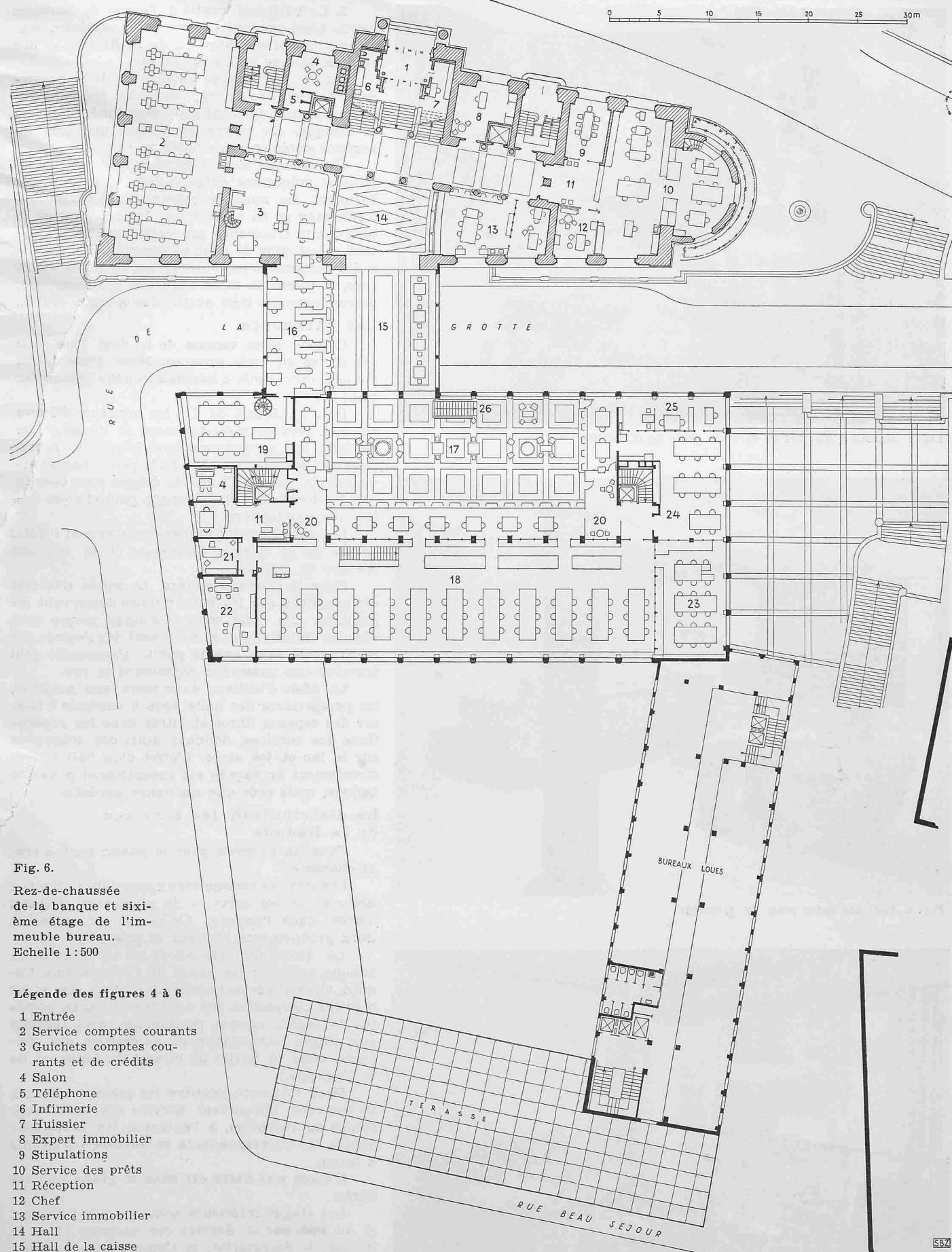


Fig. 1. Plan de situation, échelle 1:2500







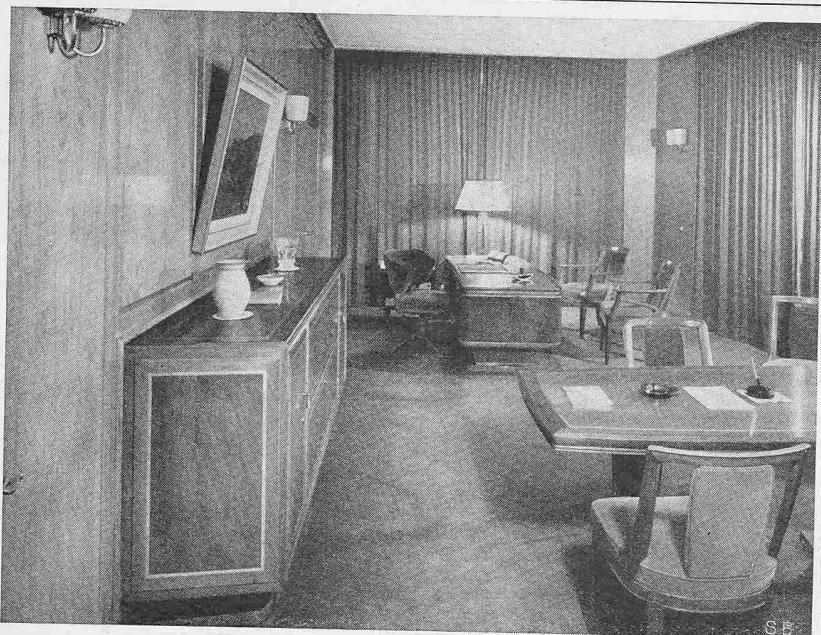


Fig. 7. Bureau d'un chef de division (voir fig. 6, No 22)



Fig. 8. Hall des safes (voir fig. 4, No 28)

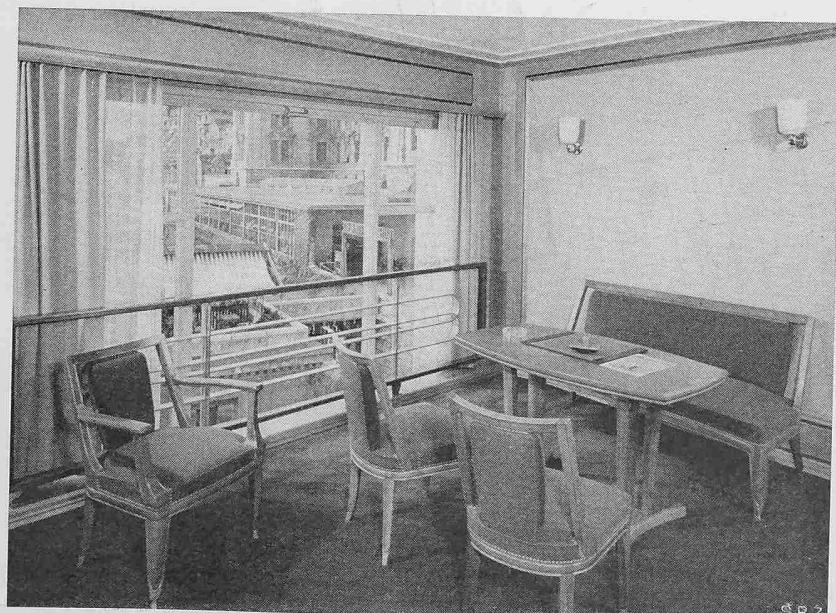


Fig. 9. Salon de réception du service des titres

2. Le bâtiment locatif à l'usage de bureaux privés ainsi que divers locaux commerciaux, magasins, Services cantonaux de la Recette et des Impôts, Bourse de Lausanne, etc.

Vu de l'avenue du Théâtre ou de la promenade de Derrière-Bourg, l'ensemble présente des lignes simples, formant sobrement à l'hôtel de la Banque. Au centre du groupe, une cour de verdure agrémenté les bureaux.

Un manque d'unité architecturale est inévitable et volontaire, entre l'ancien et le nouveau bâtiment. Le mode de construire, la conception d'éclairage et de confort ont évolué, tant et si bien que la truculence dépensée pour l'hôtel existant, n'est plus de mise aujourd'hui. L'harmonie a été recherchée par l'utilisation du même matériau, la pierre de taille naturelle de Savonnière, pierre française bien acclimatée à notre région.

#### Les bâtiments

Comme nous venons de le dire, l'ensemble est divisé en trois groupes. Nous présenterons d'abord l'immeuble à bureaux locatifs (plaisir voir page 571).

Bâti en forme de U, les niveaux d'éages règnent avec ceux du bâtiment de l'Annexe. De ce fait, les agrandissements éventuels, futurs, pourront se faire du côté Sud, pour chaque service de la banque. Tous les étages sont occupés par des locataires et aménagés pour chaque destination particulière.

Les deux autres groupes comprennent l'Hôtel actuel de la Banque Cantonale et la nouvelle Annexe de celle-ci.

Dans la nouvelle annexe, le centre d'intérêt est constitué par les halls publics desservant les guichets. Ces halls sont prolongés jusque dans l'ancien immeuble et se succèdent dès l'entrée sur St-François sans que le public s'aperçoive qu'il traverse une passerelle enjambant la rue.

Le désir d'utiliser, dans toute son ampleur, les perspectives des halls nous a conduits à laisser des espaces libres et vitrés dans les séparations des services, donnant ainsi des échappées sur le lac et les alpes. L'effet d'un hall éclairé directement en façade est exceptionnel pour une banque, mais crée une ambiance agréable.

#### La distribution des services de la Banque

Tous les guichets pour le public sont à rez-de-chaussée.

Les services commerciaux sont dans la Banque actuelle, et les services de placement (Dépôts, Titres) dans l'annexe. La caisse est entre ces deux groupements, soit sur la passerelle.

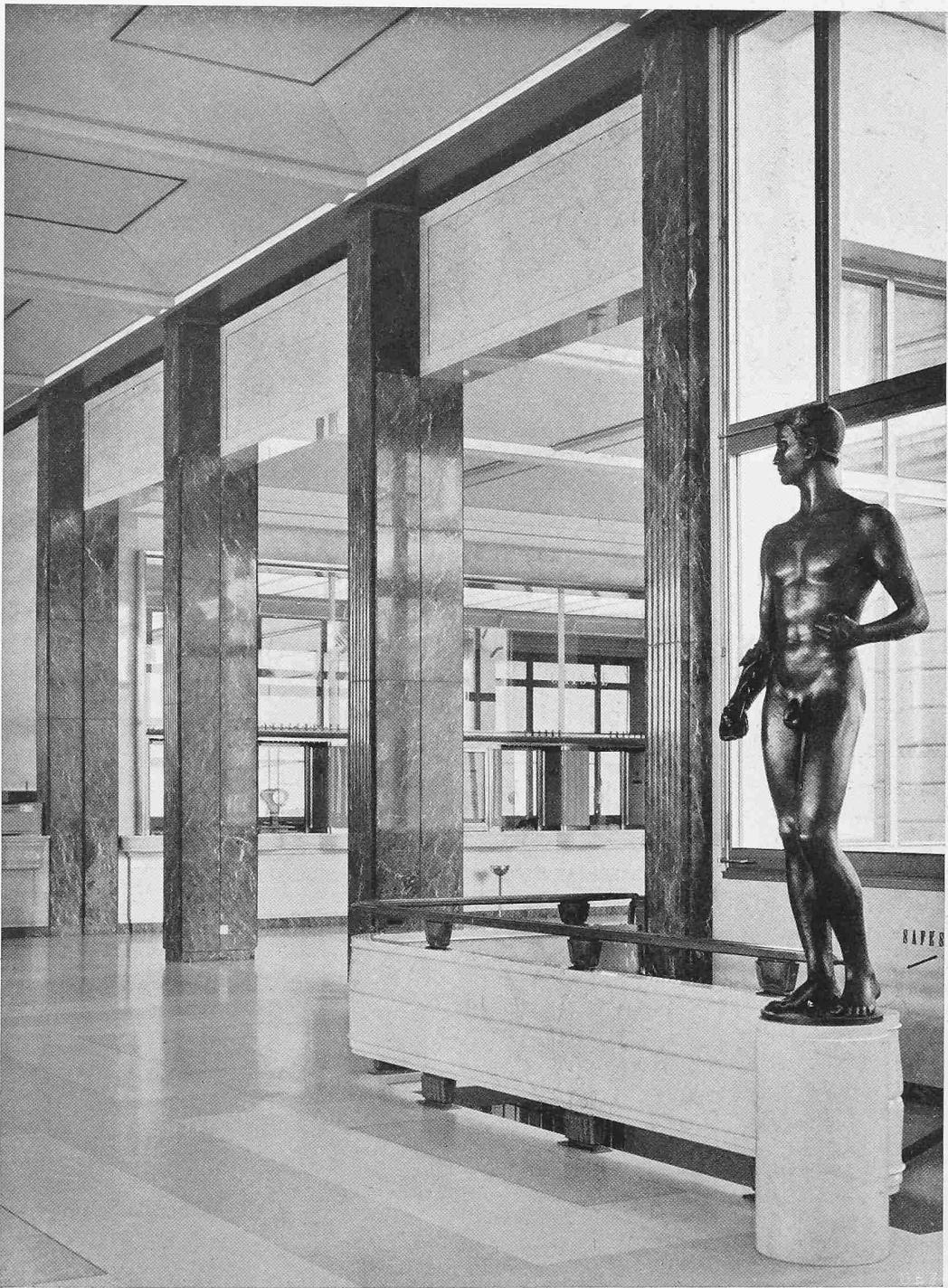
La direction reste située au 1er étage de la banque actuelle; les salles de Commissions, Comité, Conseil général occupent le 2ème étage; les services comptables des comptes-courants, comptes de crédit, agence portefeuille, sont répartis aux étages immédiatement au-dessous des guichets, dans la partie de l'Ouest du bâtiment de St-François.

Dans l'Annexe, derrière les guichets du hall, se trouvent: l'important Service des titres avec salons de réception, à l'entresol, les Livrets de dépôts, les Correspondants et Devises, les Dépôts à terme.

L'accès aux Safes est dans le grand hall des titres.

Les étages inférieurs sont occupés à l'Ouest et au sud par le Service des coupons et de la Bourse, le Secrétariat, la Comptabilité générale et l'Adrema.

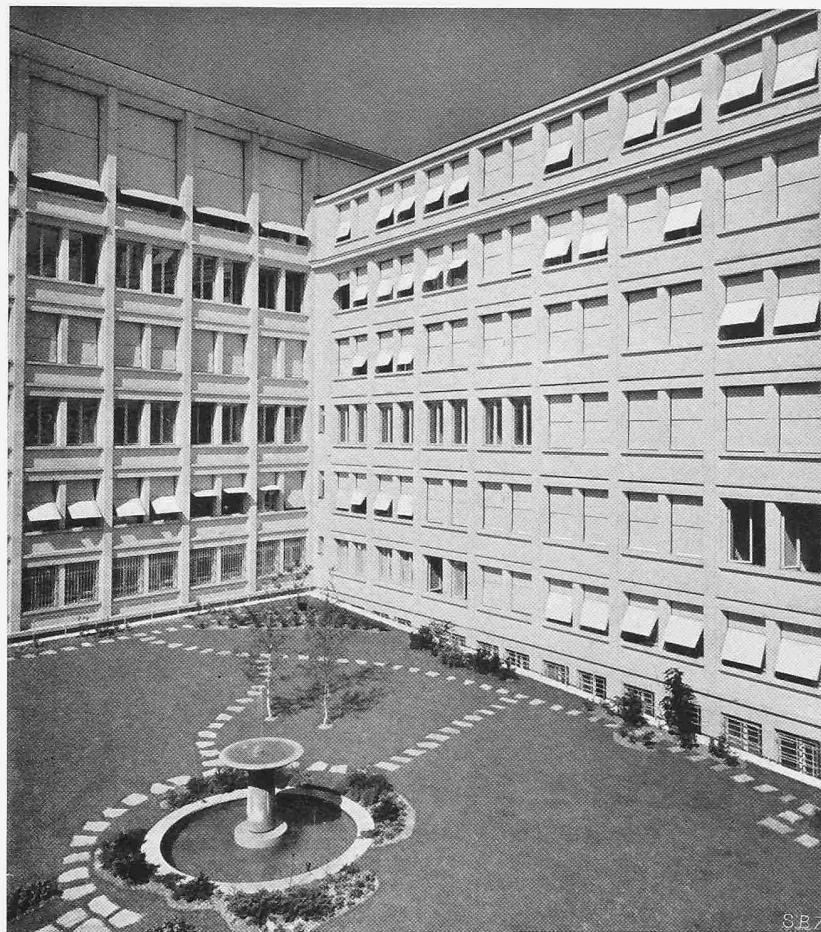
Les parties contre terre, côté rue de la Grotte, sont aménagées pour les très importantes archives, l'économat, ainsi que les locaux des services généraux, tableaux de commande du chauffage, de l'électricité, des communications par poste pneumatique.



Hall des titres, Mercure en bronze par Milo Martin

### Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne

Architectes CH. THEVENAZ, CH. BRUGGER, M. MAILLARD, Lausanne



Cour intérieure, à gauche la banque, à droite les bureaux locatifs



Angle Rue de la Grotte/Rue Beau Séjour



Placette au niveau du 2<sup>me</sup> sous-sol



Bureaux locatifs sur la Rue Beau Séjour



Le hall des titres vu vers les fenêtres donnant sur la Rue de la Grotte



Le hall des titres vers les guichets

Un tunnel sous la rue de la Grotte relie les deux bâtiments, communication commode pour le service, le transport des fournitures, le passage des conduites, etc.

Le personnel se compose actuellement de 320 employés. La place prévue est comptée pour 400 à 450 personnes. D'une manière générale, il a été fixé comme principe, de créer des bureaux d'une grande dimension et sans séparation, pour permettre le déplacement rapide du personnel dans l'un ou l'autre secteur du service.

Notons encore que des vestiaires en suffisance sont construits au niveau de l'entrée du personnel. Chaque employé possède son armoire.

#### Le système de construction

Les terrains de Beau-Séjour n'ont pas offert de difficultés extraordinaires. Le terrain était de consistance assez homogène, sauf pour quelques emplacements au sud sur Beau-Séjour. La base des immeubles est entièrement en béton armé.

L'ossature est en béton armé avec des dalles pleines de 16 à 18 cm d'épaisseur reposant soit sur des sommiers ou portiques, ou sur des piliers à chapeignon.

Les piliers de façades ont été coiffés avec des battues et des crampons nécessaires pour recevoir le revêtement en pierre naturelle. Le coffrage en tôle pour le façonnage de ces piliers étant conçu pour être réutilisés successivement.

Les toitures sont en béton armé et en maçonnerie. On peut dire que pratiquement, ces constructions sont totalement in-

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne  
Architectes THEVENAZ, BRUGGER, MAILLARD, Lausanne

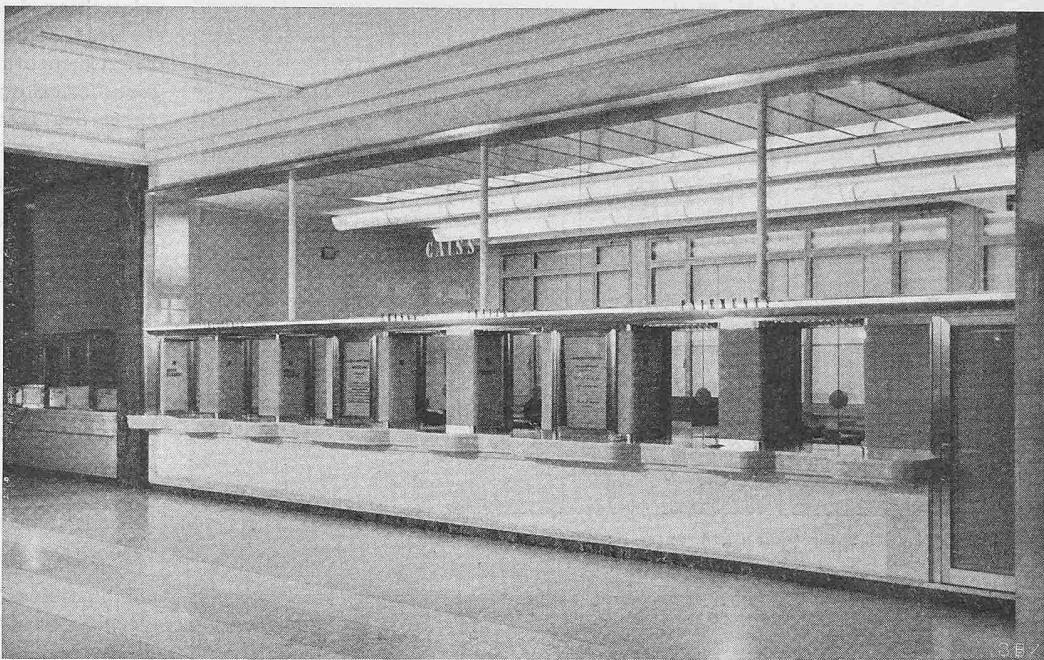


Fig. 10. Hall de la caisse (voir fig. 6, No 15)

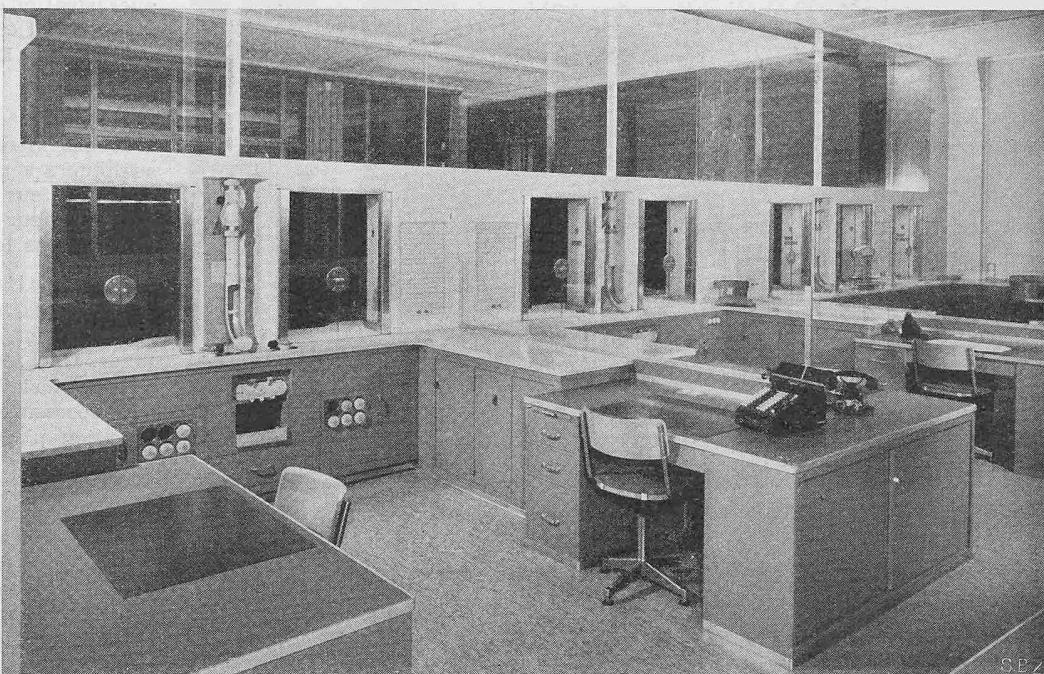


Fig. 11. Intérieur de la caisse (voir fig. 6, No 16)

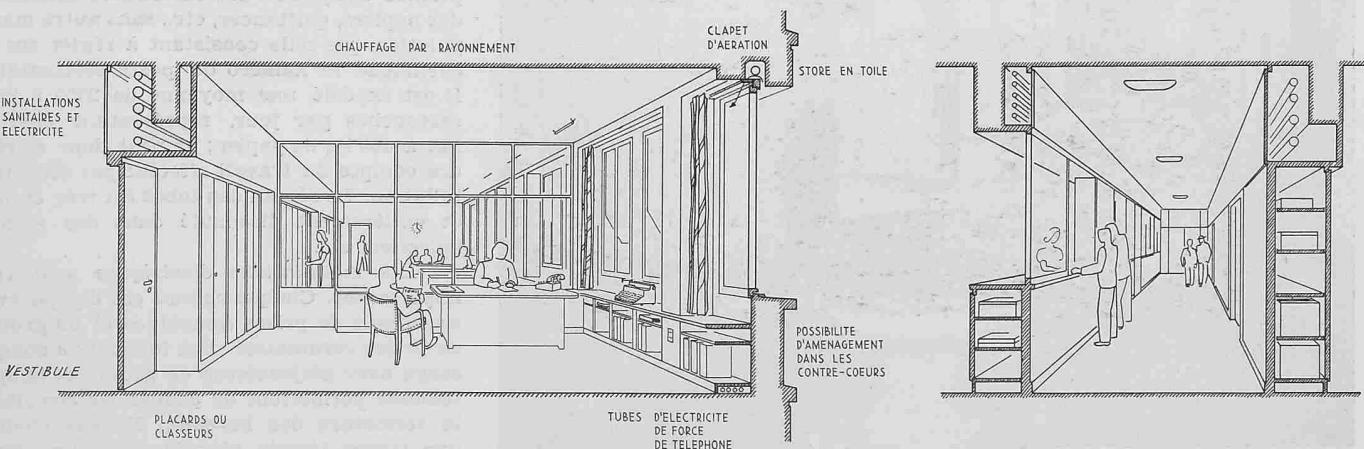


Fig. 12. Bureau-type dans la partie locative

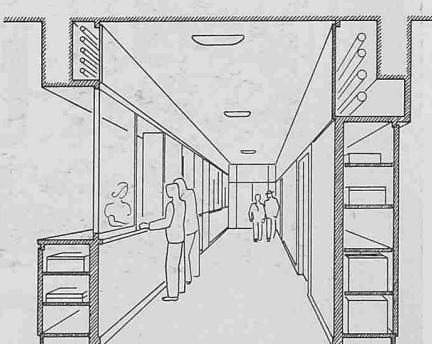


Fig. 13. Vestibule des bureaux fig. 12

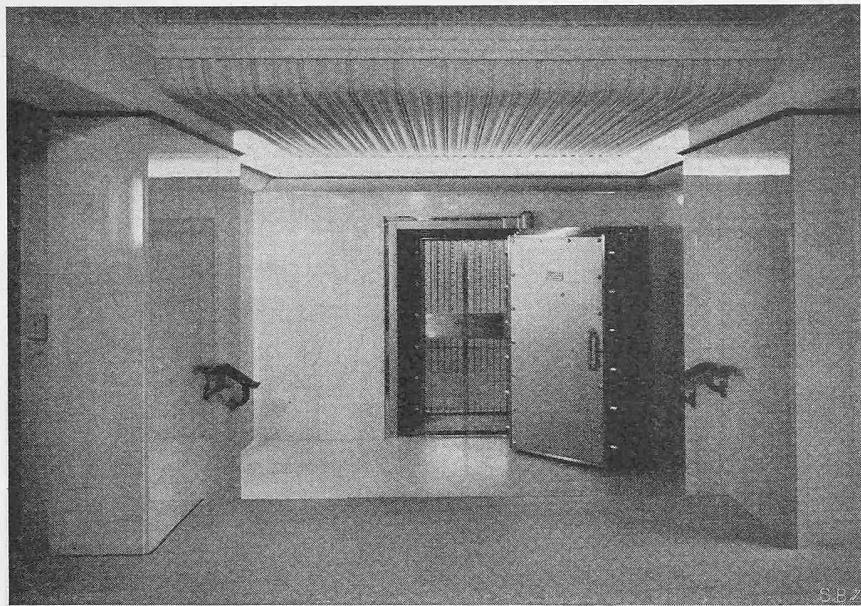


Fig. 14. Entrée des safes (voir fig. 4, entre les Nos 28 et 27)

## Quelques dates de construction

Commencement des études	juin 1946
Remise à l'enquête publique	10 février 1947
Démolition des bâtiments du Cercle de Beau-Séjour	31 mars/31 juillet 1947
Terrassements généraux	2 mai/27 juin 1947
Installation du chantier	1er juillet 1947
Arrêt des travaux pour pénurie de ciment	début août à fin septembre 1947
Premier bétonnage	17 oct. 1947
<i>Immeuble bureaux</i>	
Gros œuvre terminé	oct. 1948
Travaux terminés	24 sept. 1949
<i>Annexe</i>	
Gros œuvre terminé	30 déc. 1948
Travaux terminés	26 juin 1950
<i>Banque actuelle</i>	
Chaufferie, cheminée à travers le bâtiment actuel; 45 m de hauteur; terminée	15 nov. 1948
Fin des travaux	30 août 1951

combustibles. Toute la couverture est faite en placage de cuivre vissé sur tampons au plomb.

Les revêtements des sols sont exécutés en linoléums pour la plupart des bureaux, avec isolation en liège sous chape de Felsenite.

Le hall et les escaliers sont revêtus en marbre clair, Hauteville, Touris ou Chameson.

## Sculpture

Pour enrichir et orner la façade et le Hall des Titres, un concours ouvert entre sculpteurs a permis de confier à Milo Martin, sculpteur à Lausanne, l'exécution d'un bas-relief sur la façade et d'un Mercure en bronze dans le Hall.

## Les installations

Le chauffage est assuré par système à rayonnement, serpentins noyés dans les plafonds. Une seule chaufferie située au 3ème sous-sol de la Banque actuelle fournit la chaleur nécessaire à trois sous-stations de distribution placées dans chaque groupe d'immeuble.

Ces installations de chauffage sont complétées par des groupes de ventilation pour les locaux des Trésors et Safes, hall public, vestiaires et archives. L'ensemble des vestiaires est ventilé artificiellement.

L'intercommunication entre services est réalisée par une importante installation de poste pneumatique. Cette installation entièrement automatique relie tous les services et permet d'expédier des cartouches contenant des papiers, quittances, etc., sans autre manipulation que celle consistant à régler sur la cartouche le numéro du poste destinataire. Il est expédié une moyenne de 2550 à 2800 cartouches par jour, représentant environ 140 à 160 kg de papier; on peut donc se rendre compte du travail effectué par cette installation. Le réseau des tubes est très étendu et entièrement dissimulé dans des gaines, boiseries, etc.

Les installations électriques sont très importantes. Chaque bureau est équipé avec un circuit de prises «machine» et un groupe de prises «ordinaire». Des tableaux à chaque étage avec disjoncteurs de groupe et lampes témoins permettent de couper les circuits à la fermeture des bureaux. En cas d'oubli, une lampe témoin signale le groupe resté sous tension.



Fig. 15. Dégagement des vestiaires (voir fig. 5, No 46)



Fig. 16. Vestiaire hommes (voir fig. 5, No 40)



Tous les bureaux sont dotés d'éclairage par tubes fluorescents. L'étude et le choix des appareils a été très difficile par le fait qu'aucune expérience d'une certaine envergure n'avait encore été faite avec ce nouveau mode d'éclairage. Un concours entre les constructeurs a permis de s'arrêter sur un choix et des dispositions qui donnent satisfaction dans l'ensemble.

Un groupe de secours Diesel Saurer 200 CV accouplé à un alternateur Brown Boveri de 170 kV assure le service des postes pneumatiques, machines, éclairage en cas de panne sur le réseau. Un dispositif fonctionne pour la mise en marche automatique et l'arrêt de ce groupe, à la reprise du courant sur le réseau. Cette installation permet de maintenir l'éclairage général; il est très important que l'expédition du courrier et des ordres de la clientèle puisse se faire sans interruption.

Les installations de téléphone, recherche de personnes, alarme, contrôle de ronde et de fermeture des portes, sonnerie complètent l'équipement technique des bâtiments.

#### Remarques générales

L'initiative prise par les organes supérieurs de la Banque de construire cet important groupe en une seul étape a permis de créer à Lausanne une occasion de travail qui ne s'était pas présentée depuis longtemps.

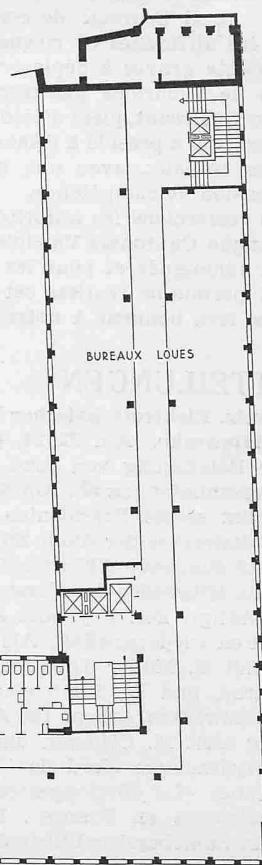
La Banque a donné l'occasion à 185 maîtres d'état, artisans, fabricants de fournir et démontrer ce qu'ils étaient capables de faire.

Nous nous plaisons à reconnaître que les entrepre-

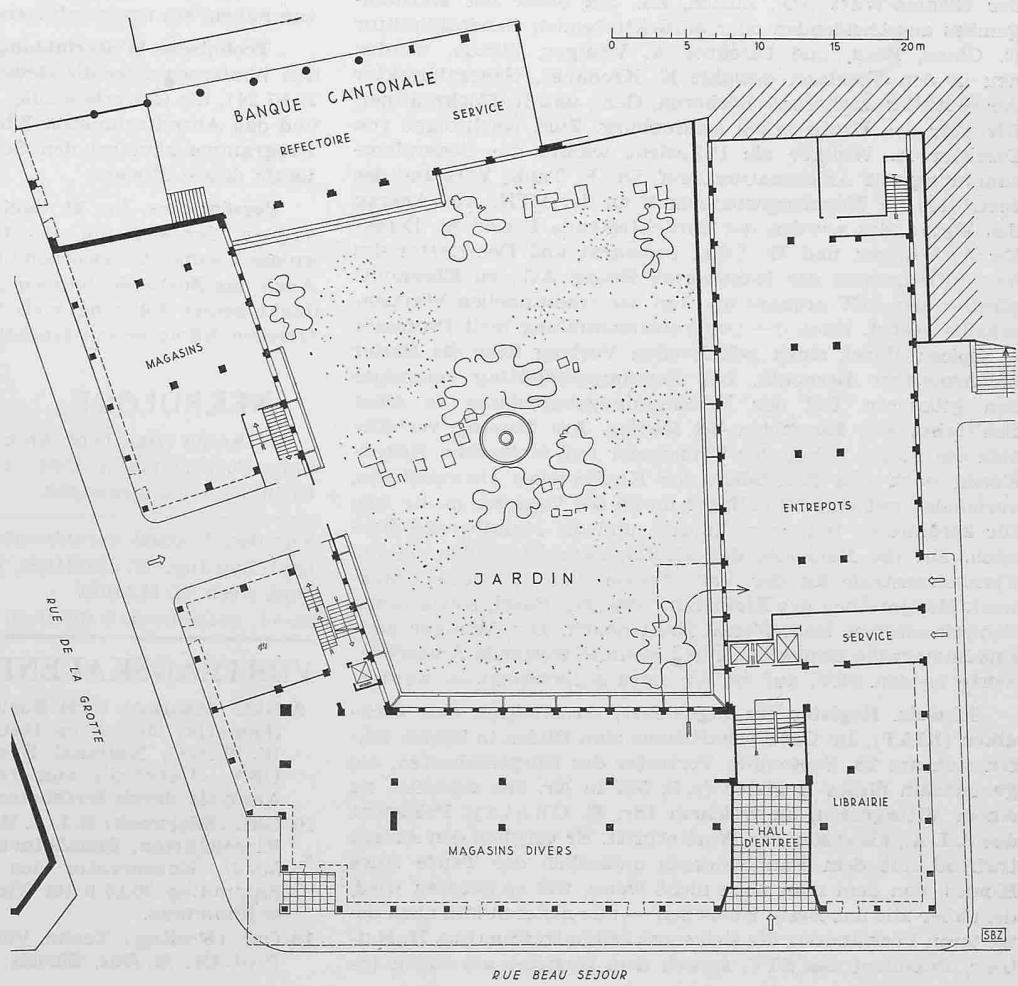
Fig. 17 (en haut).  
Service des titres  
(voir fig. 6, No 18)

Fig. 18 (à droite).  
Immeuble bureau,  
3me à 5me étage,  
échelle 1:500

Fig. 19 (en bas).  
Immeuble bureau,  
rez-de-chaussée,  
échelle 1:500



SBZ



SBZ

RUE BEAU SEJOUR

neurs, fournisseurs, les contre-maîtres, ouvriers ont tous mis le meilleur d'eux-mêmes pour exécuter des ouvrages d'une manière consciencieuse et méritant notre satisfaction.

Il est aussi heureux de constater que malgré l'importance et les difficultés et risques des travaux, il n'y a pas eu d'accidents graves à déplorer.

Nous ne voudrions pas terminer sans rendre un témoignage reconnaissant, plein d'émotion, à Monsieur le Directeur G. Curchod, qui a présidé à l'élaboration des études et à l'exécution des travaux, avec une amabilité et une très grande compréhension et compétence.

Nous remercions les autorités supérieures et la Direction de la Banque Cantonale Vaudoise pour la confiance qu'elles nous ont témoignée et pour les larges moyens accordés qui nous ont permis de réaliser cet important édifice, qui, nous l'espérons, fera honneur à notre canton. Les Architectes

## MITTEILUNGEN

**Schweiz. Elektrotechnischer Verein und Verband Schweiz. Elektrizitätswerke.** Am 22./24. Sept. hielten SEV und VSE bei einer Beteiligung von rund 800 Personen in Basel ihre Generalversammlungen ab. Am Samstag tagte der VSE unter dem Vorsitz seines Präsidenten H. Frymann, Direktor des Elektrizitätswerkes der Stadt Zürich. L. Mercanton, Direktor der Société Romande d'Electricité, Clarens, und H. Frymann wurden als Mitglieder des Vorstandes für eine weitere Amts-dauer bestätigt, Dir. Frymann ausserdem als Präsident mit Akklamation wiedergewählt. Als Vorstandsmitglieder wurden neu gewählt H. Müller, Direktor des Elektrizitätswerkes der Stadt Aarau, und W. Sandmeier, Direktor des Wasser- und Elektrizitätswerkes Arbon. Im Anschluss an die Generalversammlung hielt M. Clément, directeur de la Région d'Équipement Hydraulique Nord de l'Electricité de France, einen Vortrag über «Le développement actuel des aménagements hydro-électriques en France». Ein offizielles Bankett vereinigte am Samstagabend über 600 Gäste und Mitglieder mit ihren Damen in der Mustermesse; ein gediegenes Unterhaltungsprogramm sorgte für willkommenes Ausspannen. Am Sonntagvormittag hielt der SEV seine Generalversammlung unter dem Vorsitz seines Präsidenten A. Winiger, Direktor der Elektro-Watt AG., Zürich, ab. An Stelle der statuten-gemäss ausscheidenden oder zurücktretenden Generaldirektor E. Glaus, Bern, und Direktor A. Winiger, Zürich, wurden neu in den Vorstand gewählt E. Kronauer, Generaldirektor der S. A. des Ateliers de Sécheron, Genf, und R. Hochreutiner, Direktor des Kraftwerkes Laufenburg. Zum Nachfolger von Direktor A. Winiger als Präsident wählte die Generalversammlung mit Akklamation Prof. Dr. F. Tank, Vorstand des Institutes für Hochfrequenztechnik an der ETH. Auf Antrag des Vorstandes wurden der zurücktretende Präsident, Direktor A. Winiger, und W. Dübi, Präsident und Delegierter des Verwaltungsrates der Kabelwerke Brugg AG., zu Ehrenmitgliedern des SEV ernannt und mit der traditionellen Wappenscheibe geehrt. Nach der Generalversammlung hielt Professor O. Spiess, Basel, einen gehaltvollen Vortrag über die Basler Mathematiker Bernoulli. Der Sonntagnachmittag vereinigte den grösseren Teil der Versammlungsteilnehmer in einer Schiffahrt von Birsfelden bis Kembs. Am Montag verteilte sich die grosse Schar der Teilnehmer auf technische Exkursionen nach den Baustellen des Kraftwerkes Ottmarsheim, verbunden mit einer Rundfahrt durch die Vogesen, in die AG. für keramische Industrie, Laufen, und die Metallwerke Dornach, auf die Baustelle des Kraftwerkes Birsfelden, in die Fernheizzentrale an der Voltastrasse und das neue Unterwerk Margarethen des Elektrizitätswerkes Basel, sowie in die Schweizerischen Isola-Werke Breitenbach. Dir. Winiger hielt eine humorvolle Bankettrede und richtete treffende Abschiedsworte an den SEV, auf die wir noch zurückkommen werden.

**Schweiz. Register für Ingenieure, Architekten und Techniker (RIAT).** Im Gesellschaftshaus zum Rüden in Zürich trafen sich am 28. September Vertreter der Körperschaften, die gemeinsam dieses Register (s. S. 537 in Nr. 39) schaffen, zu einem Mittagessen, an welchem Dir. E. Chois y, Präsident des S. I. A., als erster das Wort ergriff. Er verglich den Anlass treffend mit dem Familienessen anlässlich der Taufe eines Kindes, von dem man noch nicht weiß, wie es geraten wird, dem aber alle das Beste wünschen — alle näheren und auch die weiteren Verwandten, die sich sonst selten treffen. Ing. H. Huber, Präsident des STV, sprach dem Register als einem In-

strument zur Wahrung des Verantwortungsbewusstseins sein Zutrauen aus, und Arch. H. Baur sicherte die loyale Mitarbeit des BSA und der ASIC zu, für die Ing. P. Kipfer (Bern) anwesend war. Schulratspräsident H. Pallmann stellte die moralische und beratende Mitwirkung der Hochschulen (die EPUL war durch Dir. A. Stucky vertreten) in Aussicht, und zwar unter dem Motto: freie Bahn dem Tüchtigen, Fairness und Niveau halten. Namens der Konferenz der Direktoren der schweiz. Technikumsschulen versprach Dir. H. Schöchlin (Biel) die Zusammenarbeit. Die Architektschule der Universität Genf war durch Arch. J. Tocapelle vertreten, das Technikum in Fryburg durch Dr. Michel. Nachdem die Paten des Kindes gesprochen hatten, kamen zum Schluss zwei seiner vielen Väter zum Wort: H. A. Gonthier vom STV und H. C. Egloff vom S. I. A., die als Präsidenten der Titelschutzkommissionen das in seinen Grundzügen vom ebenfalls anwesenden Vermessungsdirektor H. Harry geschaffene Werk im Verlauf der letzten Jahre in die heutige Form gebracht haben.

**Einweihung des «Centro Svizzero» in Mailand.** Am 28. und 29. September fand in Mailand die Einweihung des «Centro Svizzero» (SBZ 1951, Nr. 35, S. 485\*) statt. Dieses Gebäude ersetzt den in der Nacht des 14. Februar 1943 durch Fliegerangriff völlig zerstörten Bau des ehemaligen Schweizerheims an der Via Disciplina. Es enthält außer den Gesellschaftsräumen des Vereins die Büros des Schweizerischen Generalkonsulates, der Schweizerischen Handelskammer in Italien, der Handelsagentur der SBB, das gemeinsame Reisebüro der SBB, Swissair und Verkehrscentrale und die Räume des Schweizerischen Hilfsvereins. Verschiedene Persönlichkeiten der Eidgenössischen Verwaltung und der Gesandtschaft in Rom haben sich zu den Eröffnungsfeierlichkeiten eingefunden, um der rührigen Schweizerkolonie in Oberitalien zum wohlge-lingenen Werk zu gratulieren. Aus allen Reden hörte man die enge Verbundenheit zwischen den in Oberitalien lebenden Schweizern mit ihrer Heimat heraus. Man merkte aber auch, dass die Eidgenossenschaft selbst gewillt ist, ihren in der Fremde lebenden Bürgern zu helfen. Das Centro Svizzero, auch «grattacieli svizzero» genannt, soll nicht nur ein sichtbares Zeichen schweizerischen Unternehmertums sein, sondern vor allem den Schweizern, die in Oberitalien leben oder dort zu tun haben, ein neues schweizerisches Heim bieten.

**Technische Weiterbildungskurse** veranstalten im kommen-den Wintersemester die Gewerbeschule der Stadt Zürich (Tel. 23 87 24), die Gewerbeschule der Stadt Luzern (Tel. 2 09 86) und das Abendtechnikum Zürich (Tel. 25 77 94). Ausführliche Programme sind bei den Schulen erhältlich; Kursbeginn im Laufe dieses Monats.

**Persönliches.** Am 24. Sept. hat a. Oberrichter Dr. H. Balsiger, der sich um den Heimatschutz im Kanton Zürich grosse Verdienste erworben hat, seinen 75. Geburtstag gefeiert. Auch das Zustandekommen des Zürcher Kongresshauses verdankt seiner Führung viel. Wir wünschen dem geistig so frischen Kämpfer ein fruchtbare otium im sonnigen Tessin!

## NEKROLOGE

† Anton Higi, Dipl. Arch., S. I. A. und G. E. P., von Zürich, Eidg. Polytechnikum 1903—1907, ist am 24. Sept. nach langer Krankheit heimgegangen.

Für den Textteil verantwortliche Redaktion:  
Dipl. Bau-Ing. W. JEGHER, Dipl. Masch. Ing. A. OSTERTAG  
Dipl. Arch. H. MARTI  
Zürich, Dianastrasse 5 (Postfach Zürich 39). Telephon (051) 23 45 07

## VORTRAGSKALENDER

8. Okt. (Montag) ETH Zürich, Institut für angewandte Mathematik. 20.15 h im Hauptgebäude, Auditorium 30 b. Dr. W. Wasow, National Bureau of Standards, Los Angeles, USA: «Ueber die numerische Lösung von Problemen der Analysis durch Irrfahrten».
10. Okt. (Mittwoch) S. I. A. Basel. Führung durch das Museum Kirschgarten, Elisabethenstr. 27, durch Prof. Dr. H. Reinhardt, Konservator des Historischen Museums Basel. Sammlung 20.15 h im Kirschgarten. Eintritt 1 Fr. Gäste willkommen.
12. Okt. (Freitag) Techn. Verein Winterthur. 20 h im Casino. Prof. Dr. M. Ros, Zürich: «Die Ermüdung der Metalle».